

Oberhoffen-sur-Moder

Ewerheffler Littung

N°29 / Juillet-Août 2023 / LE MAG

FORTES CHALEURS : PROTÉGEZ-VOUS!

Les personnes vulnérables peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé auprès de la mairie.

Inscriptions par téléphone au

1 03 88 63 21 08 ou par mail :

@ mairie@oberhoffen.eu

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs :







APPELEZ LE 15



EN CAS DE MALAISE,

RESTEZ AU FRAIS

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Mise en place du Plan canicule à partir du 17 juillet en partenariat avec la Protection Civile. Vous êtes âgé de plus de 85 ans, la Protection Civile vous appellera cet été pendant leurs permanences : du 17 au 22 juillet et du 14 au 19 août. Si besoin, des passages à domicile pourront être programmés.

Municipalité

DU NOUVEAU SUR LA VOIRIE

TROTTOIR TRAVERSANT:

2 trottoirs traversants ont été installés, l'un à la rue du Hêtre, l'autre rue du Chêne.

Pourquoi faire un trottoir traversant?

Dans un carrefour à trottoir traversant, le trottoir est continu : il n'y a pas de discontinuité visuelle ou physique pour les piétons.

Le concept du trottoir traversant est l'amélioration du confort et la sécurité du piéton en ville. Comme la perte de priorité d'un automobiliste lorsqu'il tourne est matérialisée par le franchissement du trottoir, il aura tendance à ralentir plus franchement. Ainsi les piétons sont plus en sécurité. Ce ralentissement quasi obligatoire protège également les cyclistes contre d'éventuelles queues de poisson de la part des automobilistes tournant à droite.

Pourquoi l'avoir installé à Oberhoffen sur Moder?

Ce dispositif est une obligation réglementaire dans les conventions de la CAH, dans le cas d'un carrefour faisant



passé d'une zone 50 à une zone 30. le trottoir traversant doit être installé afin de protéger et prioriser le piéton.

Le dispositif à entièrement été financé par la CAH.

Qu'est-ce que cela change?

- Les piétons et cyclistes sont prioritaires.
- Les personnes venant du camp seront prioritaires sur ceux venant de

la mairie (un panneau a été installé pour quider les usagés).

VOIE CYCLABLE RUE DE LA GARE :

2 voies cyclables vont être marquées rue de la Gare.



Pourquoi faire ces voies cyclables?

Ces voies cyclables seront réalisées afin de mieux protéger les vélos dans cette rue. Ici. une voie cyclable

partagée permet aux voitures de rouler dessus, mais le cycliste sera prioritaire. En cas de dépassement, cette voie aidera l'automobiliste à prendre la bonne largeur pour dépasser le vélo.

Pourquoi l'avoir installé à Oberhoffen-sur-Moder?

Pour aider, favoriser et inciter les villageois à prendre le vélo et ce de manière plus sécurisée. Le dispositif est entièrement financé par la CAH.

Qu'est-ce que cela change ?

En soi, rien. Cela n'impacte pas le code de la route. Le vélo sera juste plus visible avec cette voie pour mieux le sécuriser.

ACCUEIL MAIRIE

1 place de l'Église 67240 Oberhoffen-sur-Moder

- 03 88 63 21 08
- @ mairie@oberhoffen.eu
- oberhoffen.com
- oberhoffen

Horaires d'ouverture estivaux de la mairie (jusqu'au 1er septembre)

Du lundi au vendredi : 7h30-12h30 et sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

- 0 649 800 900
- police@oberhoffen.eu

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Les vendredis de 16h à 19h, place de l'Eglise.



Directrice de publication : Elodie Riff. Rédacteur en chef : Régis Falco. Crédit photos : Commune d'Oberhoffen-sur-Moder. Impression et mise en page à 2050 ex.: Impressions François, Haguenau - Dépôt légal: juillet-août 2023 - Informations indicatives sous réserve de modification à la date de parution - Reproduction interdite - ISSN imprimé: 2779-1483 - ISSN en ligne: 2779-1491.

Municipalité)

NOTRE PATRIMOINE

1ère partie:

Les « Hofnàme » (les noms communs)

Comme vous avez déjà pu le découvrir dans des précédents « ECHO », notre dialecte a été mis en place à travers des recettes, jeux et coloriages pour les enfants, nous souhaitons vous parler à présent un peu plus de notre patrimoine local, qui est souvent trop bien gardé par nos « anciens » : ce sont eux « l'encyclopédie », la mémoire vivante de notre commune. Ils ont vécu et connu beaucoup de choses que nous devons essayer de conserver. Cela a déjà été fait, grâce aux bénévoles et habitants de notre commune qui ont pu réaliser le livre sur les « 100 d'Oberhoffen-sur-Moder » (1900 à 2000), dont nous pouvons les remercier pour leur travail. Pour compléter, nous aimerions vous présenter un peu plus en détail notre patrimoine, en commençant par les « Hofnàme » (noms communs).

Les familles sont désignées par le nom patrimonial (Familinàme). Souvent ils sont doublés d'un nom commun (Hofnàme).

Les noms de famille (Familinàme):

Les noms de famille sont figés, retenus, et sont inscrits depuis le 18° siècle dans l'état civil des registres de naissance, mariage et décès. Grâce à ces inscriptions ils restent conservés.

Pour les bourgeois venus d'ailleurs, de nouveaux noms de famille apparaissent, il est alors plus nécessaire d'appliquer <u>un</u> <u>nom commun</u>, car ces noms sont peu répandus et leur utilisation est plus facile.

Les noms communs (Hofnàme):

Les noms communs ne sont pas enregistrés à l'état civil, ils se transmettent par voie orale. Ils peuvent donc disparaitre très vite, comme ils sont nés spontanément. Pourquoi utiliser ces noms communs ? Parce que beaucoup d'habitants portent le même nom de famille tout en n'étant pas enparenté entre eux. A Oberhoffen-sur-Moder. nous avons un nombre important parmi : les « ADAM - CHRISTMANN - GLESSER - GROSS - HAENEL - HEINRICH - HERRMANN - KAISER - KOE-NIG - MEYER - MULLER - SCH-MITT - SCHNEIDER - SCHUSTER et ZIMPFER ». Il fallait une aide, un moyen pour se retrouver dans cette multitude de noms de famille identiques. Là les noms communs ont parfaitement joué leur rôle.

Les origines des noms communs sont très diverses et peuvent s'entre mêler. Ils peuvent avoir un rapport avec un métier, un prénom, un lieu d'origine, une qualité spécifique, une passion, une difficulté de prononciation, un surnom, une anecdote, une raillerie, un mot doux donné par la mère à son bébé.

Ces noms communs font partis de la richesse de notre patrimoine. Ils donnent accès à une foule de renseignements sur les personnes, sur leurs diversités sur des usages. Ce sont des témoins de la vie locale.

Nombre de « Hofnàme » (noms communs) recensés dans notre commune : 266

Exemple de « Hofnàme » que l'on avait à Oberhoffen-sur-Moder :

- De *Wisse Sepp* (39 rue des Tuiles): origine du nom: le blanc, la couleur à mettre en rapport avec la profession de peintre de façades. Ce nom est attaché à la famille JUNG Germain, dont le grand-père portait le prénom de Joseph, son père, le prénom de Charles était aussi appelé Sepp.
- S'Hannerschlengels : 10 rue des Tuiles : origine du nom : nom composé d'un prénom Henri (dit « Hanner »), suivi du nom de « Schlingel » (mot dialecte = petit voyou anodin).

L'ensemble de ces « Hofnàme » (noms communs) de notre village seront mis sur le nouveau site de la commune (rubrique « PATRI-MOINE »). Vous pourrez les découvrir ou les re-découvrir.

LES STAGIAIRES 2023

Affectés au service technique de la commune pour cet été, ils viendront renforcer le personnel communal. De gauche à droite : Sarah BOCK, Samuel GERLING et Florentin FALCO (manque sur la photo : Manon REYMANN).







Cher(e)s Concitoyens,

Les fortes chaleurs sont bien établies et nous souffrons de l'absence de la pluie depuis plusieurs semaines. C'est une vraie préoccupation pour nous tous!

Les épisodes caniculaires assèchent nos prairies et nos espaces verts jaunissent sous la chaleur écrasante ce qui rend notre sol sec et sans ressource. Le risque de départ de feu est d'autant plus important.

La végétation est mise à rude épreuve et l'eau devient notre préoccupation première.

Nous sommes, au niveau de la collectivité, déjà bien engagé sur la réflexion de la gestion de l'eau en sélectionnant des plantes moins gourmandes en eau et la mise en place d'un arrosage raisonné.

Cathy KOESSLER

Maire

@ cathy.koessler@oberhoffen.eu

Je constate qu'avec les années, nos aménagements paysagers ont bien changé. En effet, les haies, qui sont sources de vie pour nos oiseaux ainsi que pour la petite faune et flore car ils y trouvent gite et couvert, ont laissé place aux graviers et aux cailloux autour de nos habitations. De plus, ce type d'aménagement emmagasine la chaleur en journée pour la restituer la nuit.

Pour anticiper le manque d'eau, rendons notre commune plus perméable en créant des ilots de fraicheur au sein de nos futurs quartiers dans un contexte de multiplication des vagues de chaleur. Planter des arbres sera sans doute une des sources de rafraichissement.

Pour s'assurer du bien-être de nos ainés cette été, la municipalité organise en partenariat avec la protection civile des interventions en juillet et en aout 2023.

De plus, des mesures de prévention sont diffusées sur notre page Facebook et sur notre site internet.

L'année 2023 nous a permis d'entamer un gros travail de révision du PLUi qui aboutira fin 2025. L'ensemble de la municipalité a déjà bien avancé sur le sujet.

C'est quoi le PLUi : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal concerne les 36 communes de l'agglomération de Haguenau.

Il régit les règles qui s'appliquent aux constructions et à l'aménagement en s'appuyant notamment sur : *le développement durable ; *la mixité sociale ; *la mixité fonctionnelle (équipement, commerces, bureaux, services) ; *la préservation urbaine, architecturale et paysagère.

Il détermine également le zonage.

La révision du PLUi se déroule en plusieurs étapes et permet de garantir une harmonie du territoire en termes d'urbanisation.

L'objectif sera de trouver un équilibre entre l'urbanisation et la préservation de nos espaces naturels.

La municipalité et moi-même vous souhaitons de passer à toutes et à tous un très bel été et de profiter de cette pause estivale pour se ressourcer.

Votre Maire, Cathy KOESSLER

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE (PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS)



Elodie RIFF 1ère adjointe

COMMUNICATION – VILLE NUMÉRIQUE GESTION DU FONCIER COMMUNAL ELECTIONS & CÉRÉMONIES OFFICIELLES ASSOCIATIONS & OSLO



Esther WASSER

AFFAIRES SCOLAIRES SENIORS / CCAS CONSEIL MUNICIPAL INTERGÉNÉRATIONNEL HANDICAP



Jean-Marie
BARNEWITZ
3^E ADJOINT

PATRIMOINE RÉGIONAL & VIE LOCALE JUMELAGE MOBILITÉ LOCATION DE SALLES



Wilhelm
GALLI
4F ADJOINT

ECOLOGIE & ENVIRONNEMENT POLICE MUNICIPALE TRAVAUX & ESPACE PUBLIC



Claudine
HEINRICH
5° ADJOINTE

FINANCES & BUDGET
PARC INFORMATIQUE
LOCATIF COMMUNAL
ARTISANS / COMMERCANTS

elodie.riff Goberhoffen.eu

esther.wasser Goberhoffen.eu jean-marie.barnewitz Goberhoffen.eu wilhelm.galli Goberhoffen.eu claudine.heinrich Goberhoffen.eu

Municipalité)

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX : UN ATOUT MAIS AUSSI UNE CHARGE!

Depuis janvier 2019, la commune d'Oberhoffen-sur-Moder a en charge la gestion complète du patrimoine bâti de sa ville : une tâche complexe si l'on mesure l'étendue de celle-ci.

Le patrimoine bâti de la commune ne se limite pas à la mairie. Elle englobe également :

- L'école élémentaire
- L'école maternelle
- L'atelier municipal
- La Couronne
- La salle des fêtes
- Le foyer intergénérationnel
- Le Cosec
- Le cimetière

- Le club-house, la tribune et le terrain de football
- Le club-house et le terrain de la pétanque
- Le tennis couvert et ses 4 courts extérieurs
- Les locaux de la Protection Civile
- La maison forestière
- La maison rue Louis Pasteur
- L'aire de jeux

Comme votre maison, le patrimoine communal vieillit et se dégrade au fil des années et nécessite régulièrement des travaux, des réparations plus ou moins importantes pour le préserver.

Le service technique et les équipes des ateliers municipaux assurent le bon fonctionnement des bâtiments et des équipements communaux par leur entretien, leur maintenance et leur sécurité (incendie et personne).

La commune procède aux travaux de réparation et de dépannage soit en régie directe par les agents, soit par des prestataires externes. Les agents participent également à la programmation et à la réalisation de nouvelles opérations, à la création d'équipements neufs et à la réhabilitation de l'existant.

Outre les travaux, les bâtiments engendrent aussi un coût de fonctionnement qui inclut le chauffage, l'éclairage, les vérifications sécuritaires indispensables et la maintenance courante.

A titre d'exemple, ci-dessous les coûts de fonctionnement d'un bâtiment communal, à savoir La Couronne située au 48 rue principale.

Les vérification et maintenances obligatoires annuelles à effectuer sont :



- Vérification périodique électrique
- Vérification périodique gaz
- Vérification périodique des ascenseurs
- Maintenance des ascenseurs
- Maintenance des portes sectionnelles
- Entretien des hottes
- Maintenance du défibrillateur
- Vérification périodique des jeux
- Maintenance de l'alarme intrusion
- Abonnement de l'alarme intrusion
- Maintenance des caméras
- Maintenance du chauffage
- Maintenance du bac à graisse
- Maintenance de l'alarme incendie
- Maintenance de la source centrale

Le coût global de cette maintenance annuelle s'élève à environ 14 000 euros.

Municipalité

Ces vérifications permettent de vérifier la conformité ou non du bâtiment. En cas de non-conformité, les réserves émises entraineront des travaux complémentaires ou de réparations pour une mise aux normes dans le but de maintenir l'avis favorable de la commission de sécurité.

Des travaux indispensables ont été effectués à La Couronne en 2023 pour passer de l'avis défavorable à l'avis favorable :

- Mise en conformité électrique et des blocs de secours
- Mise en conformité gaz
- Mise en conformité des ascenseurs
- Réparation de l'alarme incendie
- Remplacement de la vanne 3 voies
- Remplacement des luminaires
- Travaux de chauffage

Pour un coût global d'environ 54 000 euros.

Outre les coûts liées à la vérification annuelle et/ou aux travaux, il faut prévoir également le coût lié à l'énergie.

Le coût énergétique de La Couronne s'établit depuis 2020 de la manière suivante :

ANNÉE	ELECTRICITÉ EN EUROS	GAZ EN EUROS
2020	9 481,92 €	14 585,36 €
2021	11 394,07 €	11 688,55 €
2022	12 073,45 €	12 948,23 €

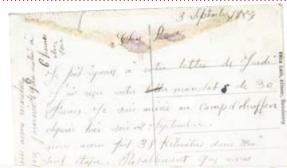
Vous constaterez que le coût de l'énergie a sensiblement varié au cours des années mais sans représenter une hausse inédite. Cela s'explique par le fait que la commune a adhéré à un groupement de commande géré par la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) pour la fourniture d'électricité et de gaz et ainsi de bénéficier de tarifs attractifs.

Le contrat signé avec la société Antargaz est arrivé à échéance le 31/05/2023. Un nouveau contrat a été signé avec la société Engie en date du 01/06/2023 mais une hausse conséquente est à prévoir.

Le contrat signé avec l'Electricité de Strasbourg arrive quant à lui à son terme en juin 2024. Une hausse est d'ores et déjà annoncé mais nous ignorons à ce jour son niveau. Il faut noter également que les collectivités territoriales ne bénéficient pas du bouclier tarifaire.

RETOUR EN IMAGES SUR...

Christophe et Stéphanie enfants de Daniel LARIVIERE, décédé en juin 2022 à Lucey en Lorraine, nous ont transmis en mairie des cartes postales du camp d'Oberhoffen-sur-Moder. Ces dernières ont été trouvé dans la maison familiale qui rassemblait près de 200 ans de vie de la famille sur plusieurs générations. Un mot écrit au dos d'une d'entre elles fait référence au 3 septembre 1924. *Merci à eux pour ce travail de mémoire.*







Actu

CAROLE KLEIN DANS LES COULISSES DU FESTIVAL

« Je rêve cheveux, je dors cheveux » pour Carole, la coiffure c'est toute sa vie. Après son apprentissage à l'âge de 15 ans et la participation à de nombreux concours, notamment en équipe d'Alsace et de France, elle va exaucer en 2014 son rêve de petite fille. L'ouverture de son salon dans sa commune natale, Oberhoffen-sur-Moder qui compte aujourd'hui une équipe de quatre coiffeurs.

D'Oberhoffen-sur-Moder à la croisette

Ses années d'expérience dans la coiffure lui ont permis cette année d'être sélectionnée par l'une de ses marques partenaires, pour participer du 21 au 25 mai au coiffage de personnalités à l'occasion du 76° festival de Saisir cette Cannes. opportunité va lui permettre à présent d'endosser l'uniforme de formatrice sur le Grand Est pour ladite marque. « C'est une expérience hors du commun, on voit vraiment le côté backstage. Je suis tellement passionnée qu'il me faut ce côté artistique ». Pour 2024, Carole a déjà pour objectif de retourner sur la croisette et d'officier pour le tapis rose cette fois-ci, celui du festival Canneseries. Un salon qui a pour vocation de valoriser et d'incarner les séries du monde entier.

2024 sera aussi pour elle, une année anniversaire. Elle soufflera ses 35 ans, le 10e anniversaire de son salon et ses 20 ans d'expérience dans la coiffure.



ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'Insee réalise, depuis le 12 juin et jusqu'au 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

www.insee.fr/fr/ information/2964509





JOURNÉE DE FÊTE POUR LA COMMUNAUTÉ PROTESTANTE

Dimanche 18 juin, les paroissiens de toujours ou nouveaux arrivants, seuls ou en famille, se sont retrouvés à l'église St-Michel pour un culte orchestré par le pasteur Manfred Reeb avec la participation du groupe « Ananias». S'en est suivi un déjeuner à la salle des fêtes. Pour les organisateurs, cette journée se veut à la fois spirituelle, fraternelle et festive.





Jeunesse

LES ÉCOLES EN FÊTE

A la maternelle : les enfants de l'école ont entraîné leurs parents le samedi 13 mai, dans un grand voyage autour du monde à travers les arts. Pour l'occasion, ils ont formé une grande chorale et ont proposé un répertoire de chansons rythmées par des gestes et des percussions corporelles. Ils étaient accompagnés « en live », par trois musiciens de l'association Approchants. Les familles ont ensuite découvert

une école transformée en hall d'exposition avec des travaux sur l'Alsace, le Pôle Nord, l'Afrique, la Chine et la Turquie. L'association Les Petits Bambins a ensuite pris le relai des festivités pour un moment convivial autour du traditionnel barbecue.



A l'élémentaire : une foule très nombreuse a investi l'école le vendredi 9 juin. L'ensemble des élèves ont chanté et dansé sur le thème de la nature. La soirée s'est poursuivie avec restauration et jeux pour les enfants.



UN PIQUE-NIQUE PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DU PARTAGE

Nous voilà arrivé aux «grandes vacances»... Nous avons pris l'habitude depuis quelques années de clôturer l'année par un pique-nique dans le jardin de l'église. C'est un excellent moyen de se rapprocher, de communiquer. Merci à eux pour leurs présences les dimanches matins, et avant de nous quitter je leur ai donné une petite phrase à mettre dans leurs valises : « laissez une petite place à Dieu dans vos vacances. Quand vous vous détendrez, il sera là près de vous et se reposera avec vous ». Reprise du Club le dimanche 10 septembre à 9h15. ③ 03 88 63 25 38 – ⑥ 06 62 48 92 50



Environnement)

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations :
Feux-foret.gouv.fr

Vincent LEFORT Garde forestier



NOUVEAU SERVICE « Justificatif de domicile »

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une nouvelle fonctionnalité proposée sur le site Tout Sur Mon Eau aux clients abonnés. Depuis leur espace client, les abonnés peuvent télécharger en toute simplicité un justificatif d'abonnement au format PDF utilisable comme justificatif de domicile.

- ✓ Un document généré sur demande pouvant être utilisé comme justificatif de domicile pour nos clients dans leurs démarches du quotidien.
- ✓ **Un document certifié** intégrant un QR code « 2D-Doc » qui sécurise et authentifie les informations contenues dans le document (nom du titulaire, adresse, date émission du document...). La solution « 2D-Doc », mise en œuvre par l'Etat, permet de lutter contre la fraude et de sécuriser les données échangées entre l'usager et l'administration.

COMMENT CA MARCHE?

✓ Qui peut en bénéficier ?

Les abonnés de l'eau SUEZ et marques régionales ayant un contrat actif.

✓ Comment télécharger son justificatif de domicile ? En se connectant à son Espace client via le bloc « Mon contrat » ou le menu « Mes contrats et demandes »

Comment créer son espace client ?

Rendez-vous dans la rubrique « Espace client » du site web « Tout Sur Mon Eau », en vous munissant de votre référence client « 98-0000000000 » qui se trouve en haut de votre facture.





LES ESTIVALES 2023

La 2º édition du programme estival de l'Office de tourisme du Pays de Haguenau est lancée! Plus de 100 sorties vous sont proposées dans une brochure intitulée « Les Estivales », disponible en mairie et téléchargeable ici.



Tribune libre

Les tribunes des groupes politiques du Conseil Municipal sont fournies à la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.

Groupe majoritaire

Groupes d'opposition

Le travail se poursuit!

La politique municipale est comme une famille et comme dans toutes familles il y a parfois des mésententes. Toutefois les choses sont dites et les conflits se règlent.

Les dossiers avancent et chaque jour nous travaillons Au bien vivre ensemble à Oberhoffen.

Nous avançons notamment sur les travaux de rénovation de la rue des tuiles ou nous sommes en cours d'acquisition de petites parcelles de terrain afin de créer la future chaussée tout en respectant la règlementation.

Comme le PLU(i) est en cours de révision, un véritable travail de réflexion a été mené avec l'ensemble de la municipalité.

Nous travaillons également sur un projet de Padel en annexe des terrains de tennis, validé lors du dernier conseil municipal afin de proposer de nouvelles infrastructures à nos administrés. Dans le projet « Gerling » de nombreuses pistes sont aujourd'hui à l'étude pour répondre au mieux aux besoins de demain. Les grands dossiers tels que ceux-ci, prennent du temps et nécessitent de la réflexion et non de la précipitation. Mais soyez assurés que nous œuvrons au bien vivre des citoyens.

L'équipe Oberhoffen On Y tient!

Un héritage lourd à porter Complément d'infos

Dans l'Echo du mois d'avril, la municipalité nous informait qu'elle aura des difficultés à financer tous les travaux d'entretien des bâtiments communaux en invoquant le retard pris suite au non investissement des municipalités précédentes. Pour la période 2008-2014, nous rappelons que l'équipe menée par M Schott a procédé à plusieurs chantiers de rénovation et d'entretien : mise en conformité de la cage d'escalier de l'école, changement des fenêtres pour économiser du chauffage à l'école, changement de la chaudière en fin de vie du bâtiment mairie-école, entretien semestriel du synthétique du football, remplacement du revêtement du terrain couvert au tennis, insonorisation des salles de l'école maternelle, rénovation et isolation des appartements communaux au-dessus de la mairie sans oublier la replantation de la forêt de Voellerdingen suite à l'échec de la plantation originelle. Nous pensons donc avoir fait le nécessaire pour éviter la dégradation des bâtiments dont nous avions la charge et nous aurions poursuivi dans ce sens mais le mandat municipal n'étant que de 6 ans, les bâtiments et leur entretien fut à la charge de la municipalité suivante...De plus beaucoup de bâtiments et structures étaient à la charge de la ComCom de Bischwiller qui a toujours donné suite à nos demandes d'entretien de ces bâtiments.

Pour infos des citoyens M-L Tailhurat , F. Schmidt, S.Walther et F.Schott

Une équipe municipale aux abois!

Mais comment cette équipe s'y prend-elle pour expliquer constamment ses errements? La méthode est simple : « Ce n'est pas moi ce sont les autres! » Tout est bon pour se justifier : c'est dû à une erreur d'un(e) employé(e), c'est dû à la COVID, c'est très compliqué avec plus de 3500 habitants, c'était de la responsabilité des adioints démissionnaires et la dernière en date ce sont les municipalités précédentes qui n'ont pas fait ce qu'il fallait (cf. Echo d'avril « un héritage difficile à porter »). Nous pensons qu'il est grand temps que cette équipe assume enfin ses responsabilités!

Prenons 2 exemples significatifs de la gestion actuelle :

- la réfection du terrain de football pour 585K€ sans avoir obtenu la moindre subvention ! En effet, il aurait fallu déposer des dossiers de demande dans les délais impartis. Cette absence de subvention est une perte sèche pour la commune que nous estimons à plusieurs milliers d'Euros.
- l'évolution des finances de 2021 à 2023 : alors que les recettes annuelles courantes de la commune sont quasiment stables, il y a une explosion des dépenses avec une progression de près de +40% (rien que les frais de personnel vont passer de 826 K€ à 1 120 k€ soit plus 294K€). Qui peut se permettre cela ? Forcément pour équilibrer le budget, on puise dans les réserves et pour couronner le tout, on augmente les impôts locaux. Heureusement qu'il y avait des réserves grâce à la municipalité précédente!

Pour une Dynamique Citoyenne Brigitte Roser et Léonard Gabel



Carnet

GRANDS ANNIVERSAIRES EN JUILLET

99 ans, Alice SCHAEFFER née VON BUHREN, le 9

92 ans, Lina BILLEN née GLESSER, le 29

90 ans, Georgette BURGER née HERRMANN, le 2

90 ans, Claude WOLTER, le 30

89 ans, Evelyne VEITH née WIRTH, le 3

87 ans, Guy MULLER, le 3

86 ans, Marguerite HETZEL née WODLI, le 4

86 ans, Denise NOLETTA née SCHIMMER, le 24

85 ans, René JUNG, le 3

85 ans, Raymond KRAEMER, le 23

84 ans, Claude ENEE, le 26

83 ans, Marcelle SACHOT née SONNTAG, le 9

82 ans, Robert HEINRICH, le 19

82 ans, Hélène STILTZ née BRECHEISEN, le 20

82 ans, Gérard WALTER, le 22

81 ans, Bernard BIRGEL, le 14

81 ans, Alfred KOENIG, le 17

80 ans, Frédéric MATHERN, le 16

79 ans, Suzanne AIMERIE née FISCHER, le 19

79 ans, Jacques ROUX, le 26

78 ans, Marguerite GERHARD née BEE, le 14

77 ans, Pierre HEINRICH, le 3

77 ans, Sonia STUMPF née LUTZ, le 15

77 ans, Charlotte ZIEGLER née SCHNEIDER, le 17

77 ans, Eliane BUSCH née CONSCHAFSKY, le 18

77 ans, Jean-Georges HOFFBECK, le 30

76 ans, Georgette KOPPITZ née ROMAN, le 2

76 ans, Claude KOEHLER, le 4

76 ans, Francis STILTZ, le 14

75 ans, Renée THOMAS, le 2

75 ans, Roger BAUER, le 8

75 ans, Simone LIEB née GRUNDER, le 17

75 ans, Liliane PHILIPPI née KAUTZMANN, le 19

NOCES D'OR EN JUILLET

Pierre HAENEL et Eliane GOETZ, le 21

NOCES DE DIAMANT EN JUILLET

Antoine THEER et Rose Marie ISNER, le 19

GRANDS ANNIVERSAIRES EN AOÛT

92 ans, Marie-Madeleine WACKER

née BOSSENMEYER, le 10

91 ans, Pascale ERNEWEIN née SCHUSTER, le 13

90 ans, Lucie GROSS née SCHNEIDER, le 10

90 ans, Lucie VEITH née DIETZ, le 30

89 ans, Louise KAUTZMANN née HEINRICH, le 24

89 ans, Lisbeth ANCKENMANN née HANSER, le 31

88 ans, Marie SCHMIDT née RITTER, le 27

87 ans, Monique HOTZ née BALBERG, le 14

86 ans, Roger SCHWEIGERT, le 23

83 ans, Elisabeth WOLFF née COBBET, le 9

82 ans, Robert LIESS, le 12

82 ans, Rose Marie THEER née ISNER, le 12

82 ans, Marianne KAISER née HABERLAND, le 20

81 ans, Claude LARGER, le 18

80 ans, Robert NEUMEYER, le 17

80 ans, Gertrude SCHUMACHER née VOGT, le 18

79 ans, Robert CHRISTMANN, le 12

78 ans, Michel DREYER, le 3

77 ans, Jean TATIN, le 21

76 ans, Bernard KEITH, le 6

76 ans, Gabrielle WASSER née MULLER, le 19

76 ans, Norbert WASSER, le 26

76 ans, Blanche GAUTHIER, le 31

75 ans, François ADAM, le 1er

75 ans, Denis CHRISTOPHEL, le 3

75 ans, Monique MARTIN née SCHNEIDER, le 15

75 ans, Jean-Claude SCHOTT, le 23

NOCES D'OR EN AOÛT

André KAYSER et Huguette NUSSLI, le 11 André LITT et Gaby HARTHEISER, le 18

NOCES DE DIAMANT EN AOÛT

Roger SCHWEIGERT et Marguerite LEIBER, le 29

NAISSANCES

Léo, fils de Nicolas MEYER et de Estelle MAROIS, le 20/05 Louis, fils de Lucas KLEINKLAUS et de Léa SCHNEIDER, le 23/05

Ethan, fils de Geoffrey WAECHTER et de Annabelle THUYSBAERT, le 24/05

Gaia, fille de Sébastien TINETTI et de Cassandra DI CESARE, le 10/06

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Nathan, fils de Régis TIQUET et de Emilie GROSS, le 27/05

MARIAGES

Nicolas KOESSLER et Lisa SCHNELL, le 26/05 Walid BENSAOULA et Laura COMBEAU, le 27/05 Arnaud ZIMPFER et Laetitia GRESSEL, le 27/05 Kévin BUSCH et Fanny KREBS, le 10/06

DÉCÈS

Marie Claire GRAEFF née KAISER, 72 ans, le 15/06



Jean-Pierre JESEL, 80 ans, le 2/05

Jean-Pierre est né à Gries. Après sa scolarité il entre en apprentissage chez un artisan à Strasbourg pour apprendre le métier de sanitaire où il restera jusqu'à l'âge de 19 ans avant de partir en Algérie pour son service militaire. A son retour, il fait la connaissance de Suzanne JUNG,

qui deviendra son épouse en 1967. De cette union, deux garçons verront le jour, en 1969 et 1972 et trois petits-enfants, Yann, Tom et Robin. En 1981, Jean-Pierre est embauché à la commune au service technique. Il quittera ce poste comme responsable du service en

2003 pour prendre sa retraite. Aujourd'hui, il s'occupe de son jardin et aime bricoler. Il tient à remercier Mme le maire et son adjoint Jean-Marie BARNEWITZ pour leur visite le jour de son anniversaire et le cadeau offert au nom de la municipalité.



Marie-Hélène BERNHARD née MARIN PENA, 80 ans, le 31/05

Fille unique, Marie-Hélène est née à Oberhoffen-sur-Moder. Après sa scolarité, elle rejoint la manufacture Vestra de Bischwiller pour y exercer la profession de couturière. De 1961 à 1982, c'est dans l'entreprise familiale aux côtés de son mari Pierre BERN-

HARD, qu'elle poursuit son parcours professionnel. Avant son retour chez Vestra jusqu'en 1999, date de son départ à la retraite. Sa famille aujourd'hui, c'est ses enfants ; Pascal né en 1968 et Fabien en 1969, mais aussi ses cinq petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Sa participation aux activités du Club du Temps Libre, l'entretien de son jardin floral et quelques sorties au restaurant font parties de ses passe-temps favoris.



Marguerite HEINRICH née SCHNEIDER, 90 ans, le 8/06

C'est entouré de sa famille que Marguerite a soufflé ses 90 bougies. Elle est née et a grandi à Oberhoffen-sur-Moder. Y a passé sa scolarité et s'est mariée en septembre 1961 avec Charles HEINRICH. Entre l'exploitation agricole familiale et l'éducation

de ses quatre enfants ; Gaby née en 1962, Jacqueline en 1965, Claudine en 1969 et Didier en 1972. Elle a vécu une vie déjà bien remplie. Depuis, sa famille s'est aussi agrandie et compte aujourd'hui, trois petits-enfants.

Pauline OMPHALIUS et Florian NOE, le 3/06

Pauline est née le 30 décembre 1995, elle est la fille de Alain et Claudine OMPHALIUS. Florian est né le 11 août 1993, il est le fils de Francis NOE et Rachel MEYER. Les ieunes mariés ont scellé leur amour le 3 juin devant leurs familles et leurs deux enfants, Erine née en 2018 et Charlotte en 2022.



Fanny KREBS et Kevin BUSCH, le 10/06

Fanny et Kevin sont nés en décembre 1990, ils se connaissent depuis leurs études et c'est qu'après l'obtention de leur CAP en boulangerie, que leur belle histoire d'amour va naître. Ensemble depuis treize ans dont dix de vie commune, l'arrivée de leur petit garçon Aymeric il y a 3 ans, a renforcée leur union. Une union of-



ficialisée civilement et religieusement le 10 juin dernier. Aujourd'hui, le couple est uni dans la vie et dans le travail avec leur propre boulangerie installée au cœur de la commune, depuis 2021.

AVIS AUX FUTURS PARENTS!



Vous connaissez certainement cette légende alsacienne de la cigogne qui apporterait les nouveauxnés à leurs futurs parents ?

A Oberhoffen-sur-Moder, cette légende revoit le jour avec l'arrivée d'une cigogne qui s'est récemment installée devant la mairie. Réalisée par l'artiste Bernard PETER, elle aura pour mission d'informer la population des nouvelles naissances dans la commune.

Merci à l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles d'Oberhoffen-sur-Moder pour ce très beau cadeau à l'occasion de leur 10^e anniversaire.

En chiffres l'ADSBO c'est :

- 14 membres,
- 20 donneurs en juin 2013,
- 100 donneurs en juin 2023,
- 4500 dons déjà collectés.

Agenda ,

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES & JARDINS FLEURIS- EDITION 2023

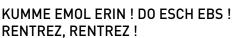


Le jury communal passera cet été pour sélectionner les futurs lauréats de ce concours, ouvert à tous et sans inscription. Cette année, le jury sera attentif notamment sur le choix des fleurs et sur les techniques d'arrosage. La remise des prix aura lieu à l'automne.

SCHNÀWEL TOUR 2023

Dimanche 30 juillet à 10h, 11h, 13h, 14h, 15h, 16h et 17h à l'espace socioculturel La Couronne.

La troupe du Théâtre Alsacien présentera une série de sketchs de 30' intitulés :







COLLECTE DE SANG

Jeudi 10 août de 17h à 20h à la salle des fêtes

L'OPÉRA BUS, VOUS CONNAISSEZ?

Laissez-vous déposer pour la saison 2023/2024 aux portes de l'Opéra national du Rhin à Strasbourg. L'Opéra Bus comprend, en plus d'une place pour les représentations, un trajet aller-retour en bus au départ d'Oberhoffen-sur-Moder et à destination de l'Opéra. Abonnement possible jusqu'à fin septembre, souscription obligatoire. Renseignements : @ caisse@ onr.fr - 10 03 68 98 75 92







RENCONTRES SPORTS & CULTURE, 3^E ED.

Dimanche 3 septembre de 10h à 18h, rue de la Forêt. Les associations sportives et culturelles d'Oberhoffen-sur-Moder vous feront découvrir et essaver leur activité autour d'animations et de démonstrations.

MESSTI 2023

Du 29 septembre au 4 octobre, rue de la Forêt. Fête foraine, exposition sur le thème des jeux et la grande soirée de clôture avec harengs et gyros.

Samedi 30 septembre à la salle des fêtes, bal des conscrits de la classe 2005, animé par DJ

> Silvain avec rosbeef. menu. spaetzle, dessert et café. Tarif d'entrée:22€

Retrouvez le programme détaillé des festivités dès septembre dans l'Echo et sur notre site internet.

